



Quelles mobilités demain à Rennes Métropole ?

Comment se déplacer plus facilement, demain, dans la métropole, tout en répondant aux problématiques environnementales et de santé publique? C'est l'enjeu du nouveau plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole, en cours d'élaboration.

Chaque jour, 1 500 000 déplacements sont effectués dans la métropole, soit quatre déplacements en moyenne par habitant. C'est le résultat de l'enquête «Ménages déplacements» réalisée en 2007¹. Sans surprise, la voiture est en tête, avec 54 % de part modale². «On constate une augmentation progressive du trafic routier extra-rocade et donc de la congestion. Celle-ci reste toutefois limitée par rapport à des agglomérations similaires», note Thomas Fagart, responsable du service Mobilité urbaine de Rennes Métropole.

La rocade, comme quelques grands axes, est localement saturée (environ une heure le matin, et une heure trente le soir). Le réseau bus-métro est, lui, plébiscité, avec 175 voyages par habitant et par an, plaçant Rennes Métropole dans le peloton de tête des agglomérations. «La ligne b va modifier, au moins autant qu'à l'ouverture de la ligne a, les habitudes.» Ce sont ainsi près de 110 millions de voyageurs qui sont attendus sur les deux lignes. Avec, en prime, 2 500 places supplémentaires dans les parcs-relais, (trois créations, plus l'extension de celui de la Poterie).

Quant au vélo, outre le succès grandissant des vélos à assistance électrique, les mesures réalisées sur Rennes entre 2011 et 2015 montrent une augmentation du «trafic» de 10% par an.

Des exigences fortes pour l'avenir

Obligation réglementaire, le plan de déplacements urbains (PDU) est un document qui donne un cadre général pour une politique cohérente des déplacements au sein de la métropole. «Les élus des communes et les partenaires de Rennes Métropole travaillent sur le prochain PDU depuis fin 2014», précise Thomas Fagart. Avec le double objectif d'assurer la mobilité des 450 000 métropolitains (ainsi que des visiteurs de la métropole), et de réussir la transition énergétique et écologique. «Rennes Métropole est déjà reconnue pour ses actions innovantes en faveur de la mobilité, comme la mise à disposition des données en temps réel

CHIFFRES CLÉS



1,29
passager
occupant en moyenne une voiture
1,03
en heure de pointe



80
aires de covoiturage
sur l'aire urbaine, soit
2 000 places
de stationnement

11 000
personnes inscrites
sur le site
de covoiturage
Ehop



**Plans de déplacements
des entreprises**

80 entreprises

50 000 salariés concernés



L'IMAGE

Des bus... branchés !

Début février, un premier bus 100 % électrique Bluebus a circulé à Rennes. Premiers tours de roue d'une expérimentation menée avec la filiale de Bolloré en vue d'équiper, à terme, les lignes régulières du réseau Star. Sept bus électriques seront en fonctionnement sur la ligne 12 fin 2017-début 2018. Cette expérimentation, d'un montant de 8,4 M€, est le projet le plus emblématique du pacte métropolitain d'innovation.

du réseau Star, la carte KorriGo ou la location de vélos à assistance électrique.» La signature début 2017 du pacte métropolitain d'innovation (PMI) avec l'État, sur le thème des nouvelles mobilités numériques, avec à la clé 7,10 M€, va permettre à la Métropole de développer l'existant et d'expérimenter de nouveaux outils, comme les bus 100 % électrique (cf. ci-dessus).

Adopter de nouvelles habitudes

«La première priorité du prochain PDU est de favoriser des changements de comportements», souligne Thomas Fagart. Charge à la collectivité d'accompagner ces changements. «Le défi Mobil'acteurs – trois éditions déjà – et les plans de déplacements des entreprises sont des actions qui participent à faire évoluer les usages.» Alternative à la voiture solo, le covoiturage a déjà ses adeptes sur la métropole, qui bénéficie notamment de 80 aires dédiées. Des places sont aussi réservées aux covoituteurs dans les parcs-relais. Une démarche qui concerne surtout les longs trajets. L'accent va désormais être mis sur le covoiturage de proximité, très peu développé. Pour améliorer les mobilités en périphérie, et les accès au cœur de métropole, Rennes Métropole souhaite expérimenter l'ouverture à la circulation de voies réservées, l'usage des bandes d'arrêt d'urgence pour les transports collectifs et les covoituteurs et développer pour ces derniers un outil de mise en relation.

Le train fait aussi partie des réflexions. En 2016, une étude sur les conditions d'une desserte ferroviaire renforcée dans le périurbain rennais, complémentaire avec le réseau de transports de la métropole, a été réalisée avec la Région Bretagne. Le bémol : «Les différents scénarios coûtent tous très chers pour un potentiel d'usage relativement limité.» Fin janvier, les différents partenaires ont toutefois décidé de financer des études pour mettre à niveau la ligne Rennes-Châteaubriant, Rennes Métropole contribuant à hauteur de 90 000 € pour le tronçon Rennes-Retiers. Le démarrage des travaux est envisagé en 2020. À noter également, des expérimentations en matière de logistique urbaine, pour résoudre les encombrements et la pollution liés au dernier kilomètre de la chaîne de livraison. De même, le passage de l'ensemble des engins de collecte des déchets ménagers à la motorisation gaz naturel (GNV), soit une quarantaine de véhicules. Avec en perspective, la possible création de stations GNV ouvertes au public.

Vélo : changer de braquet !

Rennes Métropole peut revendiquer une politique volontariste de promotion des déplacements à vélo sur son territoire, avec les vélos en libre service et, depuis cinq ans, la location de vélos à assistance électrique (VAE). Devant leur succès grandissant, Rennes Métropole propose à nouveau cette année 1 000 VAE en location

longue durée. La Métropole a par ailleurs fait évaluer sa politique en faveur du vélo, par une large enquête auprès des habitants, cyclistes ou non, avec plus de 2 000 réponses, et des réunions et entretiens avec les communes et des acteurs concernés. «Plusieurs recommandations ont émergé, notamment mettre l'accent sur la continuité des aménagements et la sécurité et de diversifier les services.» La réalisation d'un réseau express vélo, ou autoroutes cyclables, reliant le cœur de métropole aux communes de deuxième couronne, est l'une des pistes de travail. Outre la Maison du vélo, qui ouvrira à l'automne rue du Puits-Mauger, à Rennes, d'autres pôles vélos sont envisagés dans plusieurs parcs-relais. À terme, il s'agit de proposer une palette de mobilités alternatives adaptées en fonction du lieu et du motif de déplacement : covoiturage, vélo, transports collectifs... Objectif : «Ne pas être prisonnier de la voiture solo pour l'ensemble des déplacements.»

Monique Guéguen

1. La prochaine enquête « Ménages déplacements » aura lieu en 2018. Les informations de 2007 restent intéressantes car elles donnent les ordres de grandeur en matière de répartition des modes de déplacements.
2. Nombre de déplacements effectués avec un mode de transport donné sur le nombre total de déplacements, tous modes confondus.



+53%

de déplacements cyclistes à Rennes entre 2011 et 2015



2 900

vélos à assistance électrique mis en circulation par Rennes Métropole



421

km de voies cyclables (pistes, bandes et voies mixtes)



77

millions de voyageurs par an (46 km/an/hab.)



2 500

montées par jour sur les 13 gares ou haltes de la métropole (hors gare de Rennes)